

L'ESSENTIEL DE LA PROTECTION SOCIALE


2 jours

MODALITÉS DE PRISE EN CHARGE DES RISQUES MALADIE, INVALIDITÉ, RETRAITE, PRÉVOYANCE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Ce programme est mis à jour en temps réel pour prendre en compte les dernières nouveautés

PRÉSENTATION DU SYSTÈME DE PROTECTION SOCIALE FRANÇAIS

- › Organisation et fonctionnement de la Sécurité sociale
- › Financement de la prise en charge des risques sociaux
 - cotisations sociales : maladie, chômage, assurance vieillesse, retraites complémentaires
 - impôts, taxes et contributions sociales

QUELLE COUVERTURE POUR UN SALARIÉ EN MALADIE, MATERNITÉ, INVALIDITÉ, AT/MP, DÉCÈS ?

- › Les prestations servies par le régime d'assurance maladie
 - maladie : prise en charge des frais de santé, indemnisation journalière en cas d'arrêt de travail
 - indemnisation au titre de la maternité et paternité
 - invalidité : les différentes catégories, principe de calcul de la pension d'invalidité
 - décès : versement du capital décès
 - Accident du Travail/Maladie Professionnelle (AT/MP) : indemnité journalière et rente viagère

Cas pratique

- le congé de maternité, paternité et accueil de l'enfant
- › Les prestations servies par les régimes complémentaires
 - obligations légales des employeurs
 - obligations conventionnelles
 - les différentes garanties de prévoyance complémentaire
 - la portabilité de la prévoyance

QUELS DROITS À RETRAITE POUR UN SALARIÉ ?

- › Les pensions de retraite servies par les régimes obligatoires : impact de la réforme des retraites 2023
 - le régime de base de la Sécurité sociale : acquisition des droits, âge de la retraite, principe de calcul de la retraite de base
 - le régime AGIRC-ARRCO de retraite complémentaire : acquisition des droits, âge et condition de liquidation des droits à retraite, principe de calcul des pensions ARRCO-AGIRC

Cas pratique : calcul de retraite de base et complémentaire

- › La retraite progressive et le cumul emploi retraite : les nouvelles règles
- › Les régimes de retraite supplémentaire et la loi PACTE
 - le PER (plan d'épargne retraite) PERin , PERO, PERCOL)
 - contrats à prestations définies (art.39)

OBJECTIFS

Évaluer la capacité du régime de protection sociale du secteur privé à couvrir les différents risques sociaux.

Se repérer dans les différentes prestations de Sécurité sociale (maladie, accident de travail, maternité).

Relier les prestations servies par l'assurance maladie avec la protection sociale complémentaire d'entreprise.

Définir les différents niveaux de retraite dans le secteur privé (base, complémentaire et supplémentaire).

LES PLUS DE CETTE FORMATION

2 jours pour une vue d'ensemble du fonctionnement du système de protection sociale des salariés du secteur privé

Une consultante spécialiste à la fois des questions de retraite, et de protection sociale de base et complémentaire

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Responsables et gestionnaires des services RH/paie, agents commerciaux en assurance retraite collective, assistantes sociales, toute personne en prise de poste dans le domaine de la protection sociale, ou souhaitant une mise à jour complète de ses connaissances sur le sujet

MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES, ENCADREMENT

Questionnaire adressé aux participants 15 jours avant la formation pour connaître leurs attentes
Méthodes pédagogiques : apports théoriques et pratiques (cas concrets, exemples d'application)
Mise à disposition d'un support pédagogique et d'un accès personnel à des e-ressources en ligne à l'issue de la formation
Consultants sélectionnés pour leurs compétences pédagogiques, expertise métier et expériences professionnelles

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation

Évaluation à chaud et à froid

TARIFS

1 790 € HT - Réf : RET-IPSO

Validité : 30 juin 2026

PROCHAINES SESSIONS

Paris Montparnasse :
les 17 et 18 décembre 2026

Formation à distance :
les 22 et 23 juin 2026

Paris Montparnasse ou à distance :
les 9 et 10 mars 2026
les 14 et 15 septembre 2026

